

Présents : Pascal Hintermeyer (directeur ED), William Gasparini (directeur-adjoint ED), Marie-Frédérique Bacqué (SULISOM), Eva Louvet (LPC), Jean-Philippe Heurtin (SAGE), Maurice Carrez (Dynamiques européennes), Frédéric Colin (ArchiMedE), Loic Chalmel (LISEC), Michel Koebel (E3S), Olivier Thévenin (CRESAT), Aurélie Grégoire (Région), Marie-Claire Vitoux (personnalité du monde socio-économique), Michel Faure (UHA)  
Pascale Merlin (ED SHS/ PE),  
Représentants des doctorants : Mélanie Lepori, Jérôme Clerget

Excusés : Charlotte Pourcelot (représentante des doctorants), Virginie Vinel-Long (Université de Franche Comté), Philippe Viriot Durandal (université de Metz)

La séance débute à 9 heures.

1. Le CR du Conseil du 1<sup>er</sup> octobre 2015 est adopté à l'unanimité, trois personnes absentes ce jour-là ne prenant pas part au vote.

## **2. Informations**

-PH rappelle que, conformément à la décision du Conseil du 1/10/2015, un onglet avec les chaires internationales des enseignants-chercheurs de l'ED (UNESCO, Gutenberg, Monnet, ...) sera prochainement créé sur le site de l'ED 519.

-PH informe les membres de l'ED du décès tragique de Louise Beyrand le 23 décembre 2015, suite à d'un malaise cardiaque. Doctorante en anthropologie sociale dans notre école doctorale et en cotutelle avec le LIAS (Leiden University Institute for Areas Studies) à Leyde (Pays-Bas), elle était membre de SAGE. En mémoire de cette jeune chercheuse, très appréciée de ses camarades et dévouée à la connaissance et la recherche scientifique, une minute de silence a été observée.

-Prix de thèse : les dossiers sont à faire remonter pour le 22 février 2016. PH rappelle que l'un des critères est la durée des thèses (thèse en moins de 72 mois). Seuls les doctorants ayant soutenu leur thèse en 2015 sont concernés.

La réunion du conseil scientifique pour classer les candidats est fixée le lundi 22 février à 14h.

Le mandat des élus doctorants au Conseil d'ED expire le 8 avril prochain, il est donc à renouveler prochainement pour 3 représentants Unistra et 1 représentant UHA. Les élections sont organisées au scrutin de liste, il est souhaitable que celle-ci soient diversifiées du point de vue des disciplines et des unités de recherche.

-Le cas de l'AMUP est soulevé. C'est une Unité de recherche de l'ENSAS/INSA. Même si cette unité ne fait pas partie de l'Université de Strasbourg, elle fait partie du périmètre de l'ED. Une convention d'association est en cours et précisera les relations entre les établissements. Dès à présent, PH propose d'inviter au Conseil sa directrice (Christina Mazzoni) sans voix délibérative. Approuvé à l'unanimité.

-Point réinscription des doctorants et mi-parcours en cours.

Il y a encore des retards notables. PH invite les directeurs d'unité et de thèse à relancer les directeurs de thèse.

### 3. HCERES et dossier d'évaluation

Des responsables du HCERES viendront donner des explications le 1<sup>er</sup> février à Strasbourg.

Une nouveauté est introduite, le lien renforcé entre les UR et l'ED de rattachement :

-l'ED participe à l'évaluation de chacune des UR : entretien du comité de visite à huis clos avec le directeur de l'ED de rattachement ou son représentant.

-le comité apprécie la manière dont les UR s'impliquent dans la formation doctorale (formation doctorale dans les UR et participation des UR à la formation transversale de l'ED).

- l'HCERES est attentif à la formation, à la professionnalisation et à la durée des thèses.

Il s'agit de fournir au Comité de visite des données précises. Ainsi l'insertion professionnelle doit être renseignée pour chaque diplômé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les autres renseignements sont à fournir pour chaque diplômé depuis le 1/1/2012, par exemple l'indication de deux publications (ou production pour chacun d'entre eux).

**Pour préparer ces visites, chaque UR fait remonter à l'ED pour le 1<sup>er</sup> mars le dossier remis en séance.**

Ces éléments permettront de préparer les évaluations des UE (au cours desquelles le directeur de l'ED est auditionné à huis clos) puis l'évaluation de l'ED, en mettant en valeur l'engagement des UR dans la formation doctorale. Dans l'analyse SWOT à mener, les données fournies par les UR devraient permettre d'objectiver les **forces** suivantes :

-la liste des activités de formation organisées par l'UR

- la liste des activités de formation mises en place **par les doctorants de l'UR**

-l'insertion des doctorants dans des programmes de recherche portés par les E-C et C (ANR, études commanditées, contrats de recherche...)

-la liste des publications et communications des doctorants

-la liste des actions de valorisation du doctorat : restitution des résultats de la thèse devant les financeurs, élus, enquêtés, réunions publiques ... ; passage émissions radio ou présence dans les médias (articles, tribunes, émission TV,...); participation à des manuels scolaires (histoire, SES, ...); expositions, musées...

-la part du budget UR pour les activités de recherche des doctorants

-la mise à disposition de locaux, salles, ordinateurs, moyens pour les doctorants

-les reconnaissances de l'excellence scientifique (prix de thèse, lauréat « ma thèse en 180 sec. », etc.)

-la dimension internationale et attractivité : cotutelles internationales, Contrat doctoraux internationaux, CD IdEx, nombre de doctorants issus de Master hors Strasbourg et France

-l'articulation M et D : la liste des informations et formations organisées en master pour préparer l'accès en thèse

Les **faiblesses** sont aussi à identifier et doivent faire l'objet d'une réflexion:

-Financement des thèses : peu de contrats doctoraux par rapport à d'autres domaines scientifiques malgré les efforts faits pour en augmenter le nombre. De ce problème récurrent en SHS découlent d'autres points généralement identifiés comme faibles

-Durée des thèses. Celle-ci est souvent (mais pas toujours) liée à l'insuffisance des financements mais la question est à anticiper dès le mi-parcours et lors des réinscriptions suivantes pour éviter de dépasser les 6 ans

-Taux d'abandon : l'UR transmet à l'ED la liste des abandons depuis 2012 avec les motifs

-L'absence de création de postes, le gel des emplois se répercutent sur la charge de travail des enseignants, la disponibilité pour les MCF de passer l'habilitation, le potentiel d'encadrement des thèses.

-L'insertion professionnelle n'est généralement pas au niveau que l'on pourrait souhaiter, d'où la nécessité de travailler en ce sens

Parmi les **opportunités** peuvent être identifiés :

-le campus européen

-La co-accréditation et les relations avec l'UHA, à condition que les doctorants se déplacent entre les deux sites, que des initiatives communes soient prises et que les procédures en usage dans les deux établissements tendent à converger

-la nouvelle Région ACAL : il importe de lancer une coopération avec les ED SHS de Lorraine et Reims

-les programmes européens : chaque UR transmet à l'ED la liste de ses programmes en cours et en projet (Interreg, Horizon 2020, etc.)

Des **menaces** doivent aussi alerter :

-Le souci légitime de professionnalisation dès le master peut conduire à ce que la formation à la recherche soit considérée comme secondaire, ce qui peut affecter la qualité des projets de thèse. Dès lors, ne conviendrait-il pas de réfléchir à l'opportunité de proposer une formation à la recherche transversale aux UR ?

-Si le directeur de thèse ne siégeait plus au jury, cela pourrait avoir des effets négatifs.

L'analyse à mener devra bien sûr tenir compte de l'implication de chaque UR dans la formation doctorale.

#### **4. Réseaux**

-L'ED a reçu la proposition de faire partie des membres fondateurs d'un réseau d'ED « Défense, Sécurité nationale et Stratégies » en cours de création, en rapport avec l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale, pour la promotion des études doctorales sur la sécurité et la défense.)

Vote favorable à l'unanimité

-Le Collège doctoral trinational en sciences de l'antiquité est en cours de reconduction sur le même sujet, foules et intégration, sous la responsabilité d'E. Wirbelauer

-L'ED est en relation avec un consortium d'Ecoles doctorales européen en SHS en construction qui porte sur l'employabilité des docteurs au niveau européen . Ces écoles viennent d'universités des Pays-Bas, de la Pologne, de la Hongrie, d'Allemagne, Belgique, Finlande, etc.

-Les autres réseaux

Le Collège doctoral bi-national avec l'Université Mayence, sous la responsabilité de Christian Bonah

Le Réseau des Unités de Recherche du Grand Est en Histoire médiévale

Le Rédoc (Université d'été en 2017 à Strasbourg sur « dépasser les frontières »)

Un réseau est en cours de constitution sous l'appellation « Héloïse. Voix et voies des pédagogues en Europe ».

#### **5. Contrats doctoraux**

-Contrat Région

Les anciennes procédures restent en vigueur en 2016, les crédits sont donc alsaciens pour la dernière fois. Nous serons attentifs aux évolutions liées à la mise en place de la grande Région.

La procédure pour cette année reste identique : l'évaluation par l'ED puis par le Comité des sages alsacien.

Ce qui change, c'est l'évolution technique du dossier :

.zoom sur l'accompagnement et sur l'insertion pendant le financement régional

.partie pour le directeur de thèse sur l'accompagnement et la préparation à l'insertion professionnelle

.le doctorant recruté doit obligatoirement participer aux doctoriales d'Alsace

75 % des dossiers viennent des sciences dures et 25 % des shs. AG précise que le co-financement est très apprécié avec notre système de fléchage des dossiers à co-financer. Le conseil scientifique se réunit mi-mars pour les évaluer.

-Contrats IDEX

L'année dernière, l'Ecole doctorale a obtenu 4 contrats

Les nouveaux dossiers sont en cours d'instruction par les 3 collegiums concernés.

-Contrats doctoraux ministériels

Les Unités de recherche ont jusqu'au 30 juin 2016 à 12 heures pour faire remonter à l'ED les candidats admissibles

L'audition se déroule les 11 et 12 juillet 2016 à l'auditorium du CDE.

-Une discussion est lancée avec le représentant de l'antenne SHS UHA : faut-il prévoir un même concours pour tous les candidats UHA et Unistra ? Le représentant de l'antenne UHA expose les raisons conduisant à maintenir le système existant : il y a 3 contrats pour les 3 Ecoles en SHS qui sont répartis en fonction de la qualité des dossiers de ces 3 ED ;

EL soulève le problème des petites UR qui ne peuvent présenter qu'un seul candidat admissible à l'audition.

En sachant qu'elles ne présentent pas de candidat chaque année, EL souhaiterait voir ce qu'il pourrait être fait à ce sujet. Elle a, en effet, cette année, deux très bons candidats difficile à départager et propose un lissage sur le quinquennal.

J.-P. H indique que même pour les UR qui peuvent présenter plusieurs candidats, il est aussi difficile de procéder à une sélection de candidats plus nombreux issus de différentes disciplines.

## **6. Journées doctorales**

La 2<sup>e</sup> journée doctorale sur les émotions a lieu le 22 janvier, avec des conférences de chercheurs et des communications de doctorants.

Une Journée doctorale de l'UHA sur le thème des « Réseaux » a lieu les 19 et 20 mai.

Le comité scientifique de la JD sur les émotions a réfléchi à des thématiques communes à l'UHA et à l'Unistra pour les prochaines journées doctorales de l'ED 519 :

-Normes

-Rituels et ritualités

-Identités plurielles

Après un vote, le thème retenu est : Normes

Une proposition se dégage aussi pour après : Identités plurielles.

## **7. Strathèse**

Après diverses difficultés les deux premiers numéros sont actuellement en ligne : n°1 sur « Conflits et malentendus culturels », n°2 sur « Frontières ». Le n° 3 est bouclé, paraîtra début avril sur « Relire Foucault ». Le 2<sup>e</sup> numéro de 2016 portera sur « Identités plurielles ». Les sujets des numéros suivants sont à préciser. On pourrait par exemple envisager un à partir des journées organisées par l'UHA sur les réseaux ?

## **8. Divers**

Aucun autre point n'étant soulevé, la séance est levée à midi.